



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Audit Eurex
12, rue du 4-Septembre
75002 Paris
France

Easyvista S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2017
Easyvista S.A.
Immeuble Horizon 1
10, allée Bienvenue - 93160 Noisy-le-Grand
Ce rapport contient 27 pages



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Audit Eurex
12, rue du 4-Septembre
75002 Paris
France

Easyvista S.A.

Siège social : Immeuble Horizon 1
10, allée Bienvenue - 93160 Noisy-le-Grand
Capital social : € 3 146 307

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société Easyvista S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Easyvista S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment

nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Les notes I « Faits caractéristiques de l'exercice » et II.2.9 « Reconnaissance du chiffre d'affaires » de l'annexe indiquent la mise en place de nouveaux types de contrats (licences renouvelables) et son impact sur le chiffre d'affaires de l'exercice de la société. Nos travaux ont consisté à apprécier les modalités de comptabilisation des licences renouvelables, à vérifier les calculs de la société et les informations présentées en annexe.
- Les notes I « Faits caractéristiques de l'exercice », II.2.2 « Immobilisations » et IV.3 « Ecarts d'acquisition » de l'annexe signalent l'acquisition de la société Knowesia S.A.S. et indiquent son impact sur le montant des écarts d'acquisition de la société. Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié des méthodes comptables appliquées, à vérifier le calcul de la société et les informations présentées en annexe.
- La note IV.6 « Capital social » de l'annexe expose le principe et les conditions de l'émission de l'emprunt obligataire de juillet 2016. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié du traitement comptable retenu et des informations fournies dans la note de l'annexe.
- Les notes II.2.11 « Impôts sur les sociétés et impôts différés » et IV.16 « Impôts différés » de l'annexe exposent les principes retenus par la société en matière d'impôts différés. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations relatives à ces éléments et à vérifier le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations présentées en annexe.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

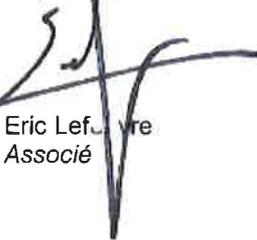
Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 26 avril 2018

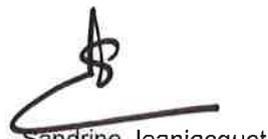
Paris, le 26 avril 2018

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Audit Eurex



Eric Lefevre
Associé



Sandrine Jeanjacquot
Associée

GROUPE EASYVISTA

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2017

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
Bilan consolidé au 31 décembre 2017	2 - 3
Compte de résultat consolidé	4 - 5
Tableau de flux de trésorerie	6
Annexe au bilan et au compte de résultat consolidés	7

BILAN ACTIF

En €

Rubriques	Montant Brut	Amortissements	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Capital souscrit non appelé				
Ecart d'acquisition	5 821 585	2 467 841	3 353 744	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 661 126	957 453	703 673	596 504
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et développement	888 591	577 584	311 007	488 725
Concessions, brevets et droits similaires	565 914	310 044	255 870	28 042
Fonds commercial	1	0	1	0
Autres immobilisations incorporelles	206 619	69 825	136 794	79 737
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 971 561	1 510 000	461 560	527 252
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel, outillage	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	1 971 561	1 510 000	461 560	527 252
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	262 480	0	262 480	223 764
Participations par mise en équivalence	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	262 480	0	262 480	223 764
ACTIF IMMOBILISE	9 716 751	4 935 295	4 781 456	1 347 520
STOCKS ET EN-COURS	0	0	0	0
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En-cours de production de biens	0	0	0	0
En-cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
FRS: AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	41 552	0	41 552	7 820
CREANCES	10 572 468	126 291	10 446 177	6 465 979
Créances clients et comptes rattachés	9 653 351	126 291	9 527 060	5 364 708
Autres créances	919 117	0	919 117	1 101 272
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
DIVERS	5 047 301	0	5 047 301	7 947 684
Valeurs mobilières de placement	1 768 215	0	1 768 215	3 768 582
(dont actions propres)	668 215	0	668 215	268 583
Disponibilités	1 164 735	0	1 164 735	2 187 429
Impôts différés actif	2 114 351	0	2 114 351	1 991 673
COMPTES DE REGULARISATION	592 913	0	592 913	467 786
Charges constatées d'avance	592 913	0	592 913	467 786
ACTIF CIRCULANT	16 254 234	126 291	16 127 943	14 889 270
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
Ecart de conversion - Actif	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	25 970 986	5 061 586	20 909 400	16 236 790

BILAN PASSIF

En €

<i>Rubriques</i>		31 déc. 2017	31 déc. 2016
Capital social ou individuel (dont versé :	3 143 102	3 143 102	2 993 431
Primes d'émission, de fusion, d'apport		5 992 190	3 966 911
Ecarts de réévaluation		0	0
Réserve légale		86 767	86 767
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées		0	0
Autres réserves		-11 485 726	-8 505 665
Ecart de conversion sur le résultat		15 683	-158 365
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-3 451 713	-2 806 013
Ecarts de conversion		12 816	-1 811 827
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
CAPITAUX PROPRES		-5 686 881	-6 234 761
Produits des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
AUTRES FONDS PROPRES		0	0
Provisions pour risques		0	662 000
Provisions pour charges		642 915	671 964
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		642 915	1 333 964
DETTES FINANCIERES		9 578 741	8 183 266
Emprunts obligataires convertibles		7 500 000	7 500 000
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 059 976	683 266
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	18 765	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
DETTES D'EXPLOITATION		8 364 560	5 101 701
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 907 493	2 109 005
Dettes fiscales et sociales		5 457 067	2 992 696
DETTES DIVERSES		45 813	61 353
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		45 813	61 353
COMPTES DE REGULARISATION		7 964 251	7 791 267
Produits constatés d'avance		7 964 251	7 791 267
DETTES		25 953 365	21 137 587
Ecarts de conversion passif		0	0
TOTAL GENERAL		20 909 400	16 236 790

COMPTE DE RESULTAT

En €	Jan 2017-Déc 2017	Jan 2016-Déc 2016
	Total	Total
Vente de marchandises	6 949 008	3 323 803
Production vendue de biens	-	-
Production vendue services	21 803 140	19 577 573
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	28 752 148	22 901 376
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	-	-
Reprises/provisions & transferts de charges	368 320	538 320
Autres produits	46 739	111 649
PRODUITS D'EXPLOITATION	29 167 207	23 551 345
Achat d'études	1 097 711	796 909
Achat Marchandises	-	576
Variation de stocks	-	-
Achats de mat. 1ères et autres appros	-	134 642
Autres achats et charges externes	8 532 474	8 223 526
Impôts, taxes et versements assimilés	631 649	515 724
Salaires et traitements	13 902 653	11 061 303
Charges sociales	4 929 480	3 874 557
Dotations d'exploitation	-	-
* Sur immobilisat° : dot° aux amortissements	514 828	442 567
* Sur immobilisat° : dot. aux dépréciations	-	-
* Sur actif circulant: dot° aux dépréciations	166 208	83 278
* Pour risques et charges: dot. aux provisions	-	-
Autres charges	163 455	150 312
CHARGES D'EXPLOITATION	29 938 459	25 283 394
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 771 252	- 1 732 049
De Participations	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	29 180	1 825
Reprises/provisions et transfert de charges	0	25 120
Différences positives de change	16 624	438 386
Produits nets sur cessions de VMP	-	113 416
PRODUITS FINANCIERS	45 804	578 747
Dot° aux amorts, provisions et dépréciations	0	-
Intérêts et charges assimilées	662 614	166 794
Différences négatives de change	1 598 953	856
Charges nettes sur cessions de VMP	-	51 187
CHARGES FINANCIERES	2 261 568	217 125
RESULTAT FINANCIER	- 2 215 763	361 622
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	- 2 987 016	- 1 370 427
Produits except. sur opérations de gestion	19 773	10 308
Produits except. sur opérations en capital	34 342	1 166
Reprises. provisions et transfert de charges	662 000	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	716 115	11 474

Charges except. sur opérations de gestion	983 004	688 844
Charges except. sur opérations en capital	4 937	37 391
Dotations aux amortissements et provisions	-	662 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	987 942	1 388 235
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 271 826	- 1 376 761
Participation des salariés au résultat	-	-
Impôt exigible sur les bénéfices	- 204 298	- 80 637
Impôts différés	11 426	124 242
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	- 102 430
Total des produits	29 940 553	24 265 808
Total des charges	33 392 266	27 071 820
BENEFICE OU PERTE	- 3 451 713	- 2 806 013

Résultat par action	-2,09	-1,78
Résultat dilué par action	-2,09	-1,78

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En €

 Jan 2017-Déc 2017 Jan 2017-Déc 2017 Jan 2017-Déc 2017 Jan 2016-Déc 2016
 Sans Knowesia Knowesia Avec Knowesia Sans Knowesia

Flux liés à l'activité	(2 839 783)	20 289	(2 819 494)	(1 834 616)
Résultat Net	(3 896 219)	444 506	(3 451 713)	(2 806 013)
Elimination des éléments non monétaires	(179 692)	3 472	(176 220)	904 933
Plus ou moins values de cessions	(32 608)		(32 608)	36 225
Impôts différés	(88 299)	76 873	(11 426)	(124 242)
CAF	(4 196 818)	524 851	(3 671 968)	(1 989 097)
Variation Créances	(3 197 100)	(730 281)	(3 927 381)	10 819 979
Variation Dettes	4 419 056	324 744	4 743 800	(11 449 590)
Variation comptes de régularisation	177 730	(97 729)	80 001	784 092
PTJ	(42 651)	(1 296)	(43 947)	130
Variation BFR	1 357 035	(504 562)	852 474	154 481
Flux liés aux opérations d'investissements	(3 220 749)	1 837 937	(1 382 812)	(365 105)
Acquisition d'immobilisations	(3 226 832)	1 836 217	(1 390 615)	(363 301)
Cessions d'immobilisations	11 665	1 720	13 385	9 079
Variation du contrat de liquidités long terme	(5 582)		(5 582)	(10 883)
Dividendes versés aux actionnaires			0	0
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées			0	0
Subventions d'investissement reçues			0	0
Flux liés aux opérations financières	(284 051)	(28 892)	(312 943)	7 344 793
Augmentation de capital en numéraire			0	62 025
Réduction de capital			0	0
Emission d'emprunt	93 750	1 108	94 858	7 672 697
Remboursement d'emprunts	(407 418)	(30 000)	(437 418)	(390 824)
Cession nette des actions propres	29 617		29 617	895
Ecart de conversions	(53 232)	(53 232)	(53 232)	16 892
Variation de trésorerie Totale	(6 397 815)	1 776 102	(4 568 481)	5 161 964

Trésorerie d'ouverture	5 954 855		5 954 855	792 890
Total Variation de trésorerie	-4 834 670	266 188	(4 568 481)	5 151 964
Variation de trésorerie	-4 834 670	266 188	(4 568 481)	5 156 032
Variation des intérêts courus à payer			0	5 932
Trésorerie de clôture	1 120 185	266 188	1 386 374	5 954 854
Intérêts courus à payer clôture	(5 875)		(5 875)	(96 150)
Intérêts courus à payer variation	90 275		90 275	(90 217)

**ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES
ET EVENEMENTS POST CLOTURE**

NOTES PREALABLES

L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse consolidés est exprimé en Euros sauf spécification contraire.

I – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au titre de l'année 2017, EASYVISTA a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de plus de 28,7 millions d'euros en progression de 25,5% par rapport à la période correspondante de l'exercice 2016. La croissance de 5,9M€ du chiffre d'affaires en 2017 est notamment liée à la mise en place d'un nouveau type de contrats (licences renouvelables, impact de 3,3 M€ hors Knowesia), à l'acquisition de Knowesia (impact de 1,2 M€) et à la signature de nouveaux contrats (impact de 1,4 M€).

Au cours de l'exercice 2017, EASYVISTA a enregistré des pertes d'exploitation qui s'élèvent à -0,77 M€ contre - 1,73 M€ en 2016, lors de la même période.

L'évolution du résultat financier, en recul de 2,6 M€ sur la période, est liée aux écarts défavorables de change enregistrés sur les fonds propres de la filiale américaine, ainsi qu'aux intérêts liés aux obligations convertibles souscrites au second semestre 2016. Après prise en compte d'un montant d'impôt de 0,2 M€, le résultat net ressort à -3,5 M€, contre -2,8 M€ au titre de 2016.

Pour rappel, le contrôle fiscal auquel la société EASYVISTA SA a été soumise en 2009, au titre des exercices 2006 et 2007, a donné lieu à un redressement au titre d'une retenue à la source qui serait due, selon l'administration fiscale, par la société pour des opérations réalisées à l'étranger. EASYVISTA SA avait considéré, en accord avec ses avocats, que la société disposait d'arguments sérieux justifiant la non-application de la retenue à la source au cas particulier. Le rappel, dont le montant s'élevait à 662 K€, avait ainsi fait l'objet d'une réclamation contentieuse et aucune provision n'avait été enregistrée à ce titre dans les comptes au 30 juin 2016. La provision a été enregistrée par contre dans les comptes au 31 décembre 2016. Le recours a finalement été perdu, la charge a donc été constatée au titre du 1^{er} semestre 2017 et en conséquence la provision constituée au 31 décembre a été reprise.

Dans le cadre de sa stratégie de différenciation technologique, le groupe a finalisé l'acquisition de KNOWESIA en juillet dernier, renforçant son offre « selfcare » qui permet aux entreprises de réduire fortement le temps de résolution des problématiques IT. Compte tenu de la complémentarité des technologies et des portefeuilles clients respectifs, cette opération s'inscrit parfaitement dans le cadre de la stratégie d'accélération des ventes.

L'acquisition, qui valorise KNOWESIA à 3,17 M€ (hors trésorerie nette), est financée à hauteur d'un peu plus des 2/3, soit 2,17 M€, en actions EASYVISTA, au prix de 27,61€ par action EASYVISTA (correspondant à la valeur boursière d'une action EASYVISTA déterminée par le cours moyen des 30 jours de cotation précédant le 24 mai 2017 exclu) représentant une décote d'environ 6,75% par rapport au cours de clôture de l'action EASYVISTA le 13 juin 2017, et pour le solde, soit 1 M€, en numéraire. A la suite de cette opération, EASYVISTA détient la totalité des titres de KNOWESIA. L'augmentation de capital en rémunération de l'apport des actions KNOWESIA a représenté une émission de 78.774 actions nouvelles EASYVISTA soit une dilution d'environ 4,76% sur une base non diluée (sur la base du nombre d'actions EASYVISTA émises à ce jour, soit 1.575.490 actions). La réalisation de l'opération a été approuvée par l'assemblée générale des actionnaires d'EASYVISTA qui s'est tenue le 29 juin 2017.

Aucun autre élément postérieur au 31 décembre 2017 susceptible d'avoir un impact significatif sur les comptes présentés n'est intervenu.

II – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1. HYPOTHESES DE BASE

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- . continuité de l'exploitation,
- . permanence des méthodes comptables,
- . indépendance des exercices.

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur l'application des méthodes comptables, sur les montants de certains actifs et passifs, ainsi que sur certains éléments du résultat de la période. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Elles concernent principalement les tests de valeurs sur les actifs et les provisions.

2. REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

Les comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi du 3 janvier 1985, du décret d'application du 17 février 1986, et en application du règlement CRC 99-02.

Les sociétés dans lesquelles EasyVista exerce directement un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

2.1 *Méthode des coûts historiques*

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.

2.2 *Immobilisations*

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée de ces immobilisations dans le patrimoine de la société.

L'amortissement pour les comptes consolidés a été calculé selon le mode linéaire considéré représentatif de l'amortissement économique et ce pour l'ensemble du groupe.

Écarts d'acquisition :

Ils sont constitués de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition de KNOWESIA ne fait pas l'objet d'un amortissement. Un test de dépréciation a été réalisé à la clôture, conformément à la réglementation applicable à compter du 1^{er} janvier 2016.

En application du règlement CRC2002-10, des tests de dépréciation ont été réalisés sur les écarts d'acquisition afin de déterminer une éventuelle perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est supérieure à sa valeur actuelle estimée. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale et la valeur d'utilité déterminée sur la base d'hypothèses qualitatives et quantitatives ainsi que sur les flux de trésorerie issus des prévisions d'exploitation estimées par la Direction du Groupe pour l'exercice à venir. Les résultats de ces tests ont permis de constater qu'aucune dépréciation ne s'avérait nécessaire au 31 décembre 2017 pour l'écart d'acquisition Knowesia.

Pour mémoire, les écarts d'acquisitions relatifs aux filiales situées en Espagne, au Portugal, en Italie et au Royaume-Uni étaient déjà intégralement dépréciés au 31 décembre 2016.

Immobilisations incorporelles :

Les frais d'établissement sont valorisés au prix d'acquisition constitués du coût de production des biens et services.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 2 ans.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties sur une période de 3 ans.

Les frais de recherche et développement sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans.

Les frais de recherche et développement n'ont pas été capitalisés sur l'exercice 2017, ils sont directement inscrits en charges.

Immobilisations corporelles :

Les agencements sont amortis sur une durée de 5 à 10 ans.

Le matériel et le mobilier de bureau, selon la nature des biens acquis, ont été amortis sur une durée de 3 à 5 ans.

Le matériel de transport est amorti sur une durée de 4 ans.

Les dispositions des règlements du comité de la réglementation comptable portant sur les actifs (CRC2004-06 relatif à la définition, à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, et CRC2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs) sont appliquées depuis le 1^{er} janvier 2005.

2.3 Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les créances ont été dépréciées au cas par cas pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.4 Disponibilités et VMP

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable à la clôture de l'exercice.

2.5 Opérations en devises étrangères

Les achats et les ventes en devises sont enregistrés au taux du jour des opérations.

En fin de période, la société calcule, devise par devise, ses positions de change relatives aux créances et dettes. Les écarts de change latents (pertes et gains) sont portés au compte de résultat.

2.6 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les bilans des sociétés étrangères sont convertis en Euros au taux de change à la date de clôture. Les comptes de résultats et les flux de trésorerie de ces mêmes sociétés sont convertis au taux moyen de l'exercice. Les différences de conversion engendrées par la conversion en Euros des comptes des sociétés étrangères sont portées dans les capitaux propres sur la ligne intitulée « Ecart de conversion ».

2.7 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées lorsqu'il existe une obligation dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressource, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, contractuel ou découler des pratiques de la société.

2.8 Engagements de retraite

Les engagements de retraite et avantages assimilés ont été évalués en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées appliquée séparément à chaque salarié. Cette méthode permet de répartir la valeur actuarielle des prestations futures sur chacune des années de service du salarié.

Les droits acquis par les salariés au titre des indemnités de départ à la retraite ont fait l'objet d'une comptabilisation dans les comptes consolidés, en provisions pour risques et charges. Ces provisions ne concernent que la société mère, Knowesia ayant une population salariée très jeune et étant intégrée que depuis peu.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul de la provision pour IDR au 31 décembre 2017 sont les suivantes :

	Cadres	Non cadres
Taux d'actualisation	1,30%	1,30%
Taux de turn-over	Faible	Faible
Taux de revalorisation salariale	2,30%	2,30%
Age de départ en retraite	66	65
Table de mortalité	TH TF 00-02	TH TF 00-02

2.9 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé de licences (perpétuelles ou renouvelables), dont le revenu est reconnu en début de période lors du transfert de propriété, et de certaines autres prestations, dont le revenu est reconnu au fur et à mesure de leur exécution.

Le chiffre d'affaires comprend également des contrats d'abonnement (Saas), d'hébergement et de maintenance, dont le revenu est reconnu en résultat en tenant compte de la période d'abonnement courue sur l'exercice. Le montant du revenu lié aux prestations à effectuer sur l'exercice suivant est différé au passif du bilan en produits constatés d'avance.

2.10 Crédits d'Impôts

Aucun crédit d'impôt recherche n'a été comptabilisé sur l'exercice 2017.

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi représente 65.992€ au titre de l'année 2017 qui se répartit à 51.699€ pour la société mère et à 14.293€ pour Knowesia. Il est demandé le remboursement du crédit par la société mère et le crédit de Knowesia est imputé sur l'impôt société dû au titre de l'exercice.

2.11 Impôts sur les sociétés et impôts différés

Certains décalages d'imposition dans le temps peuvent dégager des différences temporaires entre la base imposable et le résultat consolidé avant impôts. Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés selon la méthode du report variable, c'est à dire au dernier taux connu à la date de clôture. Les actifs

d'impôts différés ne sont pas constatés lorsque la société n'a pas l'assurance de les imputer à court terme.

2.12 Modalités de calcul des résultats par action

Le résultat par action et le résultat dilué par action sont calculés en conformité avec les modalités de l'avis n°27 de l'O.E.C.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de principe comptable ni de présentation ayant un impact significatif sur les comptes n'est intervenu au cours de l'exercice 2017.

III – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Sociétés	Siège	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2017	Méthode de consolidation 2016	Méthode de consolidation 2017	N° Siret
EasyVista SA	Noisy-le-Grand (France)	Société Mère	IG	IG	34784894700037
EasyVista S.L	Madrid (Espagne)	100%	IG	IG	B81267767
EasyVista S.r.l.	Milan (Italie)	100%	IG	IG	03455710966
EasyVista SA	Lisbonne (Portugal)	100%	IG	IG	501926003
EasyVista Ltd	Berkhamsted (Royaume-Uni)	100%	IG	IG	3516042
EasyVista Inc	Cambridge (Etats-Unis)	100%	IG	IG	04-3484009
Logiciels EasyVista Inc	Montréal (Canada)	100%	IG	IG	1168355932
EasyVista GmbH	Munich (Allemagne)	100%	IG	IG	HRB 203560 München
Rift Technologies SASU	Noisy-le-Grand (France)	100%	IG	IG	489003434
Knowesia SAS	Nantes (France)	100%	NC	IG	493933253

IG = Intégration globale

NC = Non consolidé

IV – COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

1. IMMOBILISATIONS

En €	Début exercice	Variation de change	Acquisitions	Variation de périmètre	Cessions Diminutions Reclassement	Fin exercice
Ecart d'acquisition	2 467 837	-	-	3 353 748	-	5 821 585
ECARTS D'ACQUISITION	2 467 837	-	-	3 353 748	-	5 821 585
Frais d'établissement, de recherche & développement	888 591	-	-	-	-	888 591
Autres postes d'immobilisations incorporelles	400 778	5 715	284 766	1	92 704	772 534
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 289 369	5 715	284 766	1	92 704	1 661 125
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	1 730 696	15 953	150 296	118 629	12 107	1 971 561
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 730 696	15 953	150 296	118 629	12 107	1 971 561
Participations mises en équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	223 764	4 896	2 691 587	22 704	2 680 472	262 479
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	223 764	4 896	2 691 587	22 704	2 680 472	262 479
TOTAL GENERAL	5 711 666	16 773	3 126 648	3 495 081	2 599 876	9 716 750

2. AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

	Début exercice	Variation de change	Dotations	Variation de périmètre	Reprises Diminutions	Fin exercice
Ecart d'acquisition	- 2 467 841	-	-	-	-	- 2 467 841
ECARTS D'ACQUISITION	- 2 467 841	-	-	-	-	- 2 467 841
Frais d'établissement, de recherche & développement	- 399 866	-	177 718	-	-	577 584
Autres postes d'immobilisations incorporelles	- 292 999	4 869	85 213	-	6 527	379 870
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	- 692 865	4 869	262 931	-	6 527	957 454
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	- 1 203 441	8 266	179 316	69 490	66 019	1 510 000
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	- 1 203 441	8 266	179 316	69 490	66 019	1 510 000
Participations mises en équivalence	-	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	- 0	-	-	-	-	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	- 0	-	-	-	-	0
TOTAL GENERAL	- 4 364 147	13 135	442 247	69 490	72 546	4 935 295

L'intégralité des dotations est relative à des amortissements linéaires.

3. ECARTS D'ACQUISITION

En €	Début exercice	Variation de Périètre	Augmentation	Diminution	Décembre 2017
Europe du Sud (Espagne, Portugal, Italie)	600 382				600 382
Easyvista Ltd (Royaume-Uni)	1 867 455				1 867 455
Knowesia (France)		3 353 744			3 353 744
Ecarts d'acquisition – valeur brute	2 467 837	3 353 744	0	0	5 821 581
Europe du Sud (Espagne, Portugal, Italie)	(600 382)		0		(600 382)
EasyVista Ltd (Royaume-Uni)	(1 867 455)		0		(1 867 455)
Ecarts d'acquisition – dépréciation et amortissement	(2 467 837)		0		(2 467 837)
Ecarts d'acquisition – valeur nette	0	3 353 744	0		3 353 744

4. ETAT DES CREANCES ET DETTES AU 31 DECEMBRE 2017

En €

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	Plus de 1 an
Créances rattachées à des participations	-		
Prêts, cautionnements et autres créances	262 480		262 480
Clients et comptes rattachés	9 653 351	9 653 351	
Fournisseurs avances et acomptes versés	41 552	41 552	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	4 244	4 244	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 261	6 261	
Etat, autres collectivités:impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités:taxe sur la valeur ajoutée	169 723	169 723	
Etat, autres collectivités:créances diverses	218 839	218 839	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	520 050	520 050	
Charges constatées d'avance	592 913	592 913	
Total Général	11 469 413	11 206 933	262 480

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataire convertible	7 500 000		7 500 000	
Autre emprunt obligataire	-			
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	1 547 685	1 547 685		
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	512 291	512 291		
Emprunts et dettes financières divers	18 765	18 765		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-			
Fournisseurs et comptes rattachés	2 907 493	2 907 493		
Dettes fiscales et sociales	5 254 360	5 254 360		
Etat:impôt sur les bénéfices	202 707	202 707		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-			
Comptes courants passif				
Autres dettes	45 813	45 813		
Produits constatés d'avance	7 964 251	7 964 251		
Total Général	25 953 366	18 453 366	7 500 000	-

5. ACTIONS PROPRES DETENUES

Au 31 décembre 2017, la société détenait 32.893 actions propres représentant 1.016.394 € soit 62.497 € de capital en nominal.

Au cours de la période 13.965 actions propres ont été achetées à un cours moyen de 29,06 € et 13.739 actions propres ont été vendues à un cours moyen de 29,04 €.

6. CAPITAL SOCIAL

Le capital social d'un montant total de 3.143.101,60 € se compose à la clôture de l'exercice de 1.654.264 actions de 1,90 € de valeur nominale, entièrement libérées.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 septembre 2005 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'émission de 75.000 options de souscription ou d'achat d'actions jusqu'au 27 novembre 2008. Par décision du Conseil d'Administration du 15 novembre 2005, la société a émis 10.250 options de souscription ou d'achat d'actions exerçables jusqu'au 15 novembre 2015. Chaque option donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 12,51 € par action. Au 30/06/2015, 2.075 options ont été exercées et ont donné lieu à une augmentation de capital de 3.942,50 €. Au 30/06/2015, compte tenu des salariés sortis et des options déjà exercées, 4.725 options peuvent encore être exercées, l'augmentation de capital sociale potentielle liée à l'exercice de ces 4.725 options est de 8.977,50 €. Par le Conseil d'Administration du 21 avril 2008, la société a émis 6.000 options de souscription ou d'achat d'actions exerçables jusqu'au 21 avril 2018. Chaque option donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 2,84 € par action. Au 30/06/2016, 4.125 options ont été exercées et ont donné lieu à une augmentation de capital de 7.837,50 €. Au 30/06/2017, compte tenu des salariés sortis et des options déjà exercées, plus aucune autre option attribuée par le Conseil d'Administration du 21 avril 2008 ne peut être exercée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 décembre 2011 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'attribution gratuite de 150.000 actions en faveur de ses salariés. Par décision du Conseil d'Administration du 21 décembre 2011, la société a attribué 5.000 actions gratuites provenant des actions propres qu'elle détenait. Ces actions représentent une valeur de 11.618 € et ont été définitivement attribuées à leur bénéficiaire après la période d'acquisition. Par le Conseil d'Administration du 3 janvier 2013, la société a attribué 20.625 actions gratuites provenant des actions propres qu'elle détenait. Ces actions représentent une valeur de 87.924 € et ont été définitivement attribuées à leur bénéficiaire après la période d'acquisition. Par le Conseil d'Administration du 02 janvier 2014, la société a attribué 12.813 actions gratuites provenant des actions propres qu'elle détenait. Compte tenu des salariés sortis, seules 5.000 actions ont été attribuées définitivement au terme de la période d'acquisition, durant l'exercice 2016 représentant une valeur de 96.275 euros. Au 30/06/2017, compte tenu des salariés sortis et des actions définitivement attribuées, plus aucune autre action gratuite attribuée par le Conseil d'Administration du 2 janvier 2014 ne peut être définitivement attribuée.

L'Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2013 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'émission de 150.000 options de souscription ou d'achat d'actions jusqu'au 27 août 2016. Par le Conseil d'Administration du 03 décembre 2013, la société a émis 9.000 options de souscription ou d'achat d'actions exerçables jusqu'au 03 décembre 2023. Chaque option donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 17 € par action. Au 30/06/2015, 1.250 options ont été exercées et ont donné lieu à une augmentation de capital de 2.375 €. Au 30/06/2017, compte tenu des salariés sortis et des options déjà exercées, 4.200 options peuvent encore être exercées, l'augmentation de capital sociale potentielle liée à l'exercice de ces 4.200 options est de 7.980 €.

L'Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2014 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'émission de 30.000 bons de souscription d'actions jusqu'au 26 décembre 2015. Par le Conseil d'Administration du 11 septembre 2014, la société a émis 7.500 bons de souscription d'actions exerçables jusqu'au 10 septembre 2024 à condition d'avoir été souscrits avant le 31 août 2015. Le prix de souscription unitaire de ces bons est fixé à 1,21 €. Chaque bon donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 24,10 € par action. Au 30/06/2017, 7.500 bons ont été exercés pourront donner lieu lors de leur conversion à une augmentation de Capital Social potentielle de 14.250 €.

L'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2016 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires. En conséquence, le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 28 juillet 2016, faisant usage de la délégation susvisée, a décidé l'émission d'un emprunt obligataire en deux tranches, d'un montant nominal de sept millions cinq cent mille euros (7.500.000 €) moyennant l'émission de cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (187.500) obligations convertibles d'une valeur nominale de quarante euros (40 €) chacune. Le Conseil d'Administration a décidé de réserver la souscription des 187.500 OC au profit des personnes et dans les proportions suivantes :

Au titre de la Première Tranche :

Porteurs d'OC	Nombre d'OC	Montant de la souscription (en €)
Isatis Développement 3	51.759	2.070.360
Conversion Funding, LLC	25.000	1.000.000
TOTAL	76.759	3.070.360

Au titre de la Seconde Tranche :

Porteurs d'OC	Nombre d'OC	Montant de la souscription (en €)
Isatis Antin FCPI 2013	7.242	289.680
Isatis Antin FCPI 2014	14.651	586.040
Isatis Expansion	26.348	1.053.920
FCPI Fortune Europe 2014	8.904	356.160
FCPI Objectif Europe	8.340	333.600
FCPI Fortune Europe 2015	14.328	573.120
FCPI Fortune Europe 2016-2017	21.210	848.400
FCPI InnovAlto	9.718	388.720
TOTAL	110.741	4.429.640

Il est rappelé que, conformément aux dispositions des articles L. 228-91 et L. 225-132 du code de commerce, cette émission emporte de plein droit, au profit des obligataires, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux 187.500 actions ordinaires d'une valeur nominale de 40 euros (prime d'émission incluse) qui pourraient être émises sur conversion des OC,

Ces options ont été souscrites aux dates suivantes :

- la Première Tranche au 28 juillet 2016 ;
- la Seconde Tranche au plus tard le 7 septembre 2016.

Le contrat d'émission des obligations convertibles en date du 28 juillet 2016, prévoit une prime de non conversion égale à 4% par an capitalisée au premier janvier de chaque année. Compte tenu de la stratégie d'investissement exposée par les porteurs d'OC ci-dessus, la probabilité de la non conversion est considérée comme négligeable à fin décembre 2017, compte tenu des performances réalisées par la société. Le montant d'une telle prime n'a donc pas été comptabilisée à fin décembre 2017.

L'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2016 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'émission d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux (ou de certains d'entre eux) de la Société et des sociétés et groupements d'intérêt économique liés à la Société dans les conditions définies à l'article L. 225-180-I dudit code, des options donnant droit à la souscription ou à l'achat d'actions ordinaires, étant précisé que le nombre d'options attribuées au titre de la présente autorisation ne pourrait donner droit à l'achat ou la souscription de plus de 50.000 actions d'une valeur nominale de 1,90 euro l'une, étant précisé que la somme (i) des actions susceptibles d'être émises ou acquises sur exercice des options attribuées en vertu de ladite résolution, et (ii) des actions qui seraient attribuées gratuitement en vertu de la huitième résolution de ladite assemblée ne pourra excéder 60.000 actions d'une valeur nominale de 1,90 euro l'une.

Par décision du Conseil d'Administration du 10 octobre 2016, la Société a émis 30.000 options de souscription ou d'achat d'actions exerçables jusqu'au 9 octobre 2026. Chaque option donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 25,10 € par action.

Par décision du Conseil d'Administration du 23 juin 2017, la Société a émis 20.000 options de souscription ou d'achat d'actions exerçables jusqu'au 30 juin 2027. Chaque option donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 28,09 € par action.

Au 31 décembre 2017, aucune de ces options n'a été exercée. L'augmentation de capital sociale potentielle liée à l'exercice de ces 50.000 options est de 95.000 €.

L'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2017 a approuvé l'acquisition de la société Knowesia par la Société et le Traité d'Apport conclu avec les Apporteurs. Dans le cadre de l'opération d'acquisition, l'Assemblée Générale Mixte a approuvé une augmentation de capital de 149.670,60 euros par voie d'émission de 78.774 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1,90 euros chacune, intégralement libérées et attribuées aux apporteurs en rémunération d'une partie de leur apport.

L'Assemblée Générale Extraordinaire 16 octobre 2017 a autorisé le Conseil d'Administration :

i. dans sa seconde résolution, à procéder en une ou plusieurs fois, à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre par la Société, au profit des membres du personnel salarié de la Société, ou de certaines catégories d'entre eux, et/ou de ses mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1, II du code de commerce, ainsi qu'au profit des membres du personnel salarié des sociétés ou groupements d'intérêt économique dont la Société détiendrait, directement ou indirectement, au moins 10 % du capital ou des droits de vote à la date d'attribution des actions concernées, étant précisé que le nombre total d'actions attribuées gratuitement par le conseil d'administration ne pourra jamais dépasser la limite globale de 10 % du capital existant de la Société à la date de décision de leur attribution,

ii. dans sa troisième résolution, à procéder à l'émission d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux (ou de certains d'entre eux) de la Société et des sociétés et groupements d'intérêt économique liés à la Société dans les conditions définies à l'article L. 225-180-I dudit code, des options donnant droit à la souscription ou à l'achat d'actions ordinaires, étant précisé que le nombre d'options attribuées au titre de la présente autorisation ne pourrait donner droit à l'achat ou la souscription de plus de 100.000 actions d'une valeur nominale de 1,90 euro l'une, étant également précisé que s'ajoutera à ce plafond le montant supplémentaire des actions à émettre pour préserver, conformément aux stipulations contractuelles applicables, les droits des porteurs de valeurs mobilières et autres droits donnant accès à des actions,

7. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Déc 2017

En €

Rubriques	Capital	Primes liées au capital	Ecart de Conversion	Réserve légale	Résultat de L'exercice	Autres réserves	Total capitaux propres
Situation au 31 déc 2016	2 993 431	3 966 911	(1 811 827)	86 767	(2 806 013)	(8 664 030)	(6 234 761)
Affectation résultat n-1					2 806 013	(2 806 013)	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	(3 451 713)		(3 451 713)
Augmentation de capital	149 671	2 025 279	-	-			2 174 950
Autres mouvements	-	-	-	-		-	-
Variation de l'écart de conversion			1 824 643			-	1 824 643
Situation au 31 Déc 2017	3 143 102	5 992 190	12 816	86 767	(3 451 713)	(11 470 043)	(5 686 881)

Déc 2016

Rubriques	Capital	Primes liées au capital	Ecart de Conversion	Réserve légale	Résultat de L'exercice	Autres réserves	Total capitaux propres
Situation au 31 Déc 2015	2 985 594	3 912 723	(1 312 830)	86 767	(2 579 827)	(6 084 203)	(2 991 776)
Affectation résultat n-1					2 579 827	(2 579 827)	-
Résultat de l'exercice					(2 806 013)		(2 806 013)
Augmentation de capital	7 837	54 188	-	-			62 025
Autres mouvements	-	-	-	-		-	-
Variation de l'écart de conversion			(498 997)				(498 997)
Situation au 31 Déc 2016	2 993 431	3 966 911	(1 811 827)	86 767	(2 806 013)	(8 664 030)	(6 234 761)

8. ECARTS DE CONVERSION

Conformément aux principes français en matière de comptes consolidés, les écarts de conversion actif et passif ont été comptabilisés en charges et produits financiers dans le résultat consolidé.

9. EMPRUNTS

La ventilation des emprunts par nature de taux d'intérêt est la suivante au 31 décembre 2017 :

En €	Au 31/12/2017	Taux fixe	Taux variable
Emprunts obligataires convertibles	7 500 000	7 500 000	
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 059 976	2 059 976	
<i>dont Concours bancaires courants</i>	1 267		
Autres emprunts et dettes assimilées	18 765	18 765	
TOTAL	9 578 741	9 578 741	-

Tous les emprunts (hors concours bancaires courant) sont libellés en euros

10. ETAT DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

En €	Début exercice	Variation de Périmètre / Change	Dotations	Reprises / Reclassement	Fin exercice
Total Provisions Réglementées	-	-	-	-	-
Provisions pour litiges	662 000	-	-	662 000	-
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques	-	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	671 964	-	-	29 049	642 915
Provisions pour impôts	-	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-	-
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-
Autres provisions pour charges	-	-	-	-	-
Total Provisions pour Risques et Charges	1 333 964	-	-	691 049	642 915
Provisions pour dépréciation des comptes de clients	75 810	-	1 113	166 208	126 291
Total Dépréciations	75 810	-	1 113	166 208	126 291
TOTAL GENERAL	1 409 774	-	1 113	805 663	769 206

Dotations et reprises d'exploitation	166 208	143 663
Dotations et reprises financières		662 000
Dotations et reprises exceptionnelles		

11. CREANCES ET DETTES REPRESENTÉES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

Créances et dettes représentées par des effets de commerce

Aucune créance ou dette n'est représentée par un effet de commerce au 31 décembre 2017.

12. CHIFFRE D'AFFAIRES

Ventilation du chiffre d'affaires par activité et par zones géographiques :

Activité et répartition géographique	Jan 2017-Déc 2017	Jan 2016-Déc 2016
Ventes de marchandises		
France	4 782 204	1 872 878
Etranger	2 166 804	1 450 925
Total	6 949 008	3 323 803
Services		
France	12 379 922	11 212 649
Etranger	9 423 219	8 364 924
Total	21 803 140	19 577 573
Total Chiffre d'affaires	28 752 148	22 901 376

13. RESULTAT D'EXPLOITATION

Ventilation du résultat d'exploitation par zone géographique :

Répartition géographique du résultat d'exploitation	Jan 2017-Déc 2017	Jan 2016-Déc 2016
France	308 604	128 526
Etranger	- 1 079 856	- 1 860 575
Total	- 771 252	- 1 732 049

14. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

CHARGES FINANCIERES (en €)	Jan 2017-Déc 2017	Jan 2016-Déc 2016
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	0	-
Intérêts et charges assimilées	662 614	166 794
Différences négatives de change	1 598 953	- 856
Charges nettes sur cessions de VMP	-	51 187
Total Charges financières	2 261 568	217 125

PRODUITS FINANCIERS (en €)	Jan 2017-Déc 2017	Jan 2016-Déc 2016
Reprises, Provisions et transferts de charges	0	25 120
Autres intérêts et produits assimilés	29 180	1 825
Différences positives de change	16 624	438 386
Produits nets sur cessions de VMP	-	113 416
Total Produits financiers	45 804	578 747

TOTAL	- 2 215 763	361 622
--------------	--------------------	----------------

15. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

CHARGES EXCEPTIONNELLES (en €)	Jan 2017-Déc 2017	Jan 2016-Déc 2016
Autres charges exceptionnelles	968 000	688 844
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	15 004	-
VNC des immo incorporelles cédées	-	36 575
VNC des immo corporelles cédées	973	816
VNC des titres cédés	-	-
VNC d'autres éléments d'actifs cédés	-	-
Mali provenant du rachat d'actions propres	3 964	-
Dotations aux provisions exceptionnelles	-	662 000
Total Charges exceptionnelles	987 942	1 388 235

PRODUITS EXCEPTIONNELS (en €)	Jan 2017-Déc 2017	Jan 2016-Déc 2016
Autres produits exceptionnels	4 309	4 530
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	16 225	5 778
Produits de cession de titres (conso)	-	-
Produits de cession d'immo incorporelles	-	-
Produits de cession d'immo corporelles	-	271
Produits de cession de titres	-	-
Produits de cession d'autres éléments actifs	-	-
Boni provenant du rachat d'actions propres	33 581	895
Reprise de provisions charges exceptionnelles	662 000	-
Total Produits exceptionnels	716 115	11 474

TOTAL	- 271 826	- 1 376 761
--------------	------------------	--------------------

16. IMPOTS DIFFERES

<i>Nature</i>	<i>au 01/01/17</i>	<i>Impact résultat</i>	<i>Impact réserves</i>	<i>au 31/12/17</i>
ACTIF				
. Différences temporaires	229 537	(223 805)		5 732
. Provision indemnité départ retraite	223 979	(43 963)		180 016
. Déficit fiscaux reportables	1 536 844	359 877		1 896 721
. Autres	1 313	(74 976)	75 561	1 898
. Frais acquisitions titres de participation		(5 708)	35 692	29 984
IMPOTS DIFFERES ACTIFS	1 991 673	11 425	111 253	2 114 351

Le taux d'imposition futur retenu par la société est de 28% en France. Le montant total des déficits reportables pour les entités situées en France est de 6.774.003 €.

17. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

17.1. REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent pas de jetons de présence. Les rémunérations versées aux membres du Conseil d'Administration ont représenté en totalité 857.915 € au 31 décembre 2017.

17.2. EFFECTIF

La situation de l'effectif au 31 décembre 2017 par pays se présente comme suit :

Nombre de salariés par pays	France	Espagne	Italie	Portugal	Royaume Uni	Etats-Unis	Canada	Allemagne	Knowesia	TOTAL
Effectif au 31 décembre 2017	90	20	3	12	1	29	9	0	14	178
Effectif moyen 2017	86	18,2	2,3	11	1	28,5	9	0	14	170

La situation de l'effectif au 31 décembre 2016 par pays se présente comme suit :

Nombre de salariés par pays	France	Espagne	Italie	Portugal	Royaume Uni	Etats-Unis	Canada	Allemagne	Knowesia	TOTAL
Effectif au 31 décembre 2016	85	16	1	11	1	24	9	0	N/A	147
Effectif moyen 2016	79	16	1,4	11	1	21	8	0	N/A	137,4

17.3. REMUNERATIONS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les rémunérations des commissaires aux comptes constatées au titre de l'exercice 2017 dans les charges au titre des missions légales et des services complémentaires se répartissent par entité de la façon suivante :

En €	KPMG		AUDIT EUREX		MAZARS		DELOITTE	
	Mission légale	Autres services						
EASYVISTA SA France	66 375	1 500	39 085	0				
EASYVISTA SA Portugal					5 500	0		
RIFT TECHNOLOGIES SA	3 025							
KNOWESIA							13 000	5 608

17.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés

1. Nantissements :

€

• Nantissement du fonds de commerce en faveur du Trésor Public	
• Nantissement du fonds de commerce en faveur du CIC	
• Nantissement du fonds de commerce en faveur de HSBC	300.000

Engagements reçus

1. Engagement de garantie

€

• Contre garantie BPI FRANCE sur prêt HSBC	72.000
• Caution	NEANT

2. Cautions données par d'autres personnes physiques

€

• Emprunts auprès des établissements de crédit	NEANT
--	-------